



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Privas, le 26 NOV. 2019

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche

*(En communication à Mme la sous-préfète de
Privas, M. Le sous-préfet de Largentière et
M. le sous-préfet de Tournon sur Rhône)*

Objet : Pavoisement des édifices publics à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales :

Judi 5 décembre 2019

à l'occasion la Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Le Préfet,


Françoise SOULIMAN